

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.  
HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.  
PARIS : HAVAS et C<sup>o</sup>, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.  
Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne) ..... 25 cent  
RECLAMES ..... 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à	Départs de	Arrivées à					
CAHORS	CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 <sup>m</sup> matin.	5 h. 10 <sup>m</sup> matin.	6 h. 53 <sup>m</sup> matin.	10 h. 12 <sup>m</sup> matin.	10 h. 28 <sup>m</sup> matin.	10 h. 45 <sup>m</sup> matin.	4 h. 27 <sup>m</sup> soir.	12 h. 45 <sup>m</sup> matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * *	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20<sup>m</sup> matin.  
Arrivée à Cahors — 7 h. 55<sup>m</sup> soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25<sup>m</sup> matin.

### Cahors, 8 Mars.

Le célèbre ambassadeur russe à Constantinople, le général Ignatieff, sera sous très peu de jours à Paris. Toute sorte de commentaires circulent à ce sujet, et l'on cherche vainement à percer le mystère de la mission dont il est chargé. Il s'est arrêté d'abord à Berlin, et, comme il voyage sous l'intéressant prétexte de consulter les grands médecins pour une maladie des yeux, il a commencé par avoir de longs entretiens avec un oculiste d'un genre particulier, M. de Bismarck. Nous n'hésitons pas à dire que cet oculiste est le plus habile de tous les praticiens anciens ou nouveaux; car il a seul vu, entièrement vu, tout ce que la domination d'un Bonaparte en France peut avoir de merveilleusement beau..... pour l'Allemagne.

Après ses entrevues de Berlin, on croit que le général Ignatieff traitera à Paris, avec notre ministre des affaires étrangères, les questions qui divisent la Russie et l'Angleterre. Il paraît peu probable en effet que le général se rende à Londres, où sa présence n'aurait rien d'agréable pour un gouvernement qu'il a toujours combattu en Orient.

Suivant le *Times*, la Russie ne voudrait rien moins que l'abrogation du traité de Paris, comme condition préalable du délai d'un an à donner à la Turquie pour l'application des réformes promises.

Voici l'opinion du *Temps* : « La Russie ferait appel au bons offices du gouvernement allemand pour lui servir d'intermédiaire auprès du cabinet de Saint-James, à l'effet d'obtenir le rétablissement du protectorat qu'elle exerçait avant le traité de Paris sur les populations chrétiennes de la Turquie. »

De quelque côté que soit la vérité, il est certain que les velléités belliqueuses de la Russie, si elle en a de bien réelles, sont entravées par un parti qui prêche hautement la paix à Saint-Petersbourg, et qui devient de jour en jour plus fort. Du reste, il semble aujourd'hui certain que les réponses des puissances à la circulaire du prince Gortschakoff ne seront définitivement arrêtées qu'après le voyage du général Ignatieff.

se sont réunis dans le local de la Société d'agriculture, rue de Lille, et ont discuté, sans s'y rallier, la candidature de M. Grandperret.

Les impérialistes, de leur côté, ont tenu une longue séance au lieu ordinaire de leurs réunions, et nommé trois délégués, MM. Béhic, Brunet et Raoul Duval père, qui se sont rencontrés dans l'après-midi avec les délégués des autres fractions de la majorité conservatrice. Ces délégués étaient MM. le duc de Broglie, Bocher, de Lareinty, Daru et Chesnelong.

Des explications échangées entre ces honorables sénateurs, il résulte :

1<sup>o</sup> Que la droite légitimiste et le centre droit reconnaissent bien aux impérialistes, conformément aux engagements antérieurs, le droit de désigner un bonapartiste comme candidat au siège du général Changarnier, et sont prêts à voter pour ce candidat.

2<sup>o</sup> Que cependant le choix de M. Grandperret soulève, chez un certain nombre de membres du centre droit, des objections telles qu'il semble difficile qu'une majorité se fasse sur ce nom.

En conséquence, les délégués de la droite et du centre droit ont engagé les délégués impérialistes à leur proposer un autre candidat.

MM. Béhic, Brunet et Raoul Duval, après avoir écouté et discuté ces objections, se sont retirés sans faire connaître leur décision.

Au cas où la candidature de l'honorable M. Grandperret ne serait pas maintenue, les deux candidatures qui auraient le plus de chances d'être accueillies par nos amis sont celle de MM. Dupuy de Lôme et de Royer.

Nous avons le ferme espoir que le candidat bonapartiste, quel qu'il soit, sera repoussé par la majorité, et qu'une candidature, modérée, mais anti-bonapartiste, triomphera.

Le nom de M. Dupuy de Lôme a été substitué le lendemain, à celui de M. Grandperret; mais, quoique M. Dupuy de Lôme ne soit qu'un bonapartiste mitigé, l'intérêt public demande un choix meilleur. Les gauches écartant tous les noms avancés, ont désigné pour candidat M. Alfred André, ancien député de Paris, et l'un des chefs de la Maison Marcuard et C<sup>o</sup>, l'une des plus importantes d'Europe. M. Alfred André siègeait, à l'Assemblée nationale, sur les bancs intermédiaires du centre-droit et du centre-gauche. Nous ne pourrions pas comprendre que le groupe constitutionnel lui refusât ses suffrages.

### CORRESPONDANCE

Versailles, 6 mars, soir.

On pense que la discussion sur la demande en autorisation de poursuites contre M. Paul de Cassagnac aura lieu à la Chambre des députés, lundi prochain. On

s'attend à un débat très-animé. M. Gambetta prendra probablement la parole pour soutenir les conclusions de la commission.

On dément aujourd'hui une nouvelle que je mentionnais hier : M. Buffet n'a pas manifesté, paraît-il, l'intention d'interpeller le gouvernement sur la décision de la Chambre des députés autorisant ses commissions à se réunir à Paris.

On annonce que le Gouvernement va demander très-prochainement à la Chambre des députés, un crédit supplémentaire de 3 millions pour la construction des palais de l'Exposition universelle. Cette demande est basée sur les difficultés que l'on a rencontrées pour asseoir solidement les fondations des constructions qu'on élève au Trocadéro.

La première conférence des délégués Monténégrins avec le gouvernement Ottoman, a eu lieu hier.

Les Monténégrins demandent une rectification de frontières, la libre navigation sur le lac de Sentari et sur la rivière Boyana, le rapatriement des insurgés herzégoviniens et un nouveau *modus vivendi*, dans les relations entre le gouvernement Monténégrin et la Turquie.

On assure, à Vienne, qu'un conseil des ministres qui vient d'avoir lieu à Saint-Petersbourg aurait rejeté l'idée d'accorder à la Porte un long délai pour l'exécution des réformes.

Des nouvelles reçues à Vienne des diverses sources assurent que l'on travaille à faire revivre l'insurrection en Bosnie, aussitôt que la saison le permettra.

Il se confirme que le comte Schouvaloff, ambassadeur de Russie à Londres, vient à Paris pour conférer avec le général Ignatieff.

Le nouveau président des Etats-Unis, M. Hayes, a été installé hier, à Washington, au milieu d'un calme parfait.

Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, le nouveau président a réitéré les déclarations contenues dans sa lettre d'acceptation de la candidature.

Il veut un gouvernement de justice pour le Sud, des réformes dans l'administration civile et la prompte reprise du paiement en espèces.

Il fait allusion aux difficultés de la question électorale. Il rappelle qu'il avait eu l'opinion que la lutte présidentielle devait être amicalement réglée, et qu'une fois ainsi réglée, la nation devait en accepter l'issue : Il termine en disant qu'il était réservé à un pays où le droit de suffrage est universel, de donner au monde le premier exemple dans l'histoire d'une grande nation, faisant faire ses passions au milieu d'une lutte acharnée des partis et acceptant une décision en conformité avec les lois.

### M. Thiers et la proposition Laisant.

Les membres de la commission chargée d'examiner le projet de loi de M. Laisant sur le recrutement militaire, se sont réunis chez M. Thiers. L'exposé fait par chaque député des opinions du

bureau qui l'a élu, a établi que six membres sur onze sont hostiles au projet. M. Thiers a prononcé un discours qui est résumé dans les termes suivants :

« Il a dit qu'il y avait peu d'aperçus nouveaux sur la question ; que les principes sur lesquels reposait la constitution des véritables armées étaient peu nombreux et d'une évidence incontestable. M. Thiers croit que la commission des 45 de l'Assemblée nationale, qui a fait la loi actuelle, a méconnu ces principes, et qu'elle a fait un mal énorme à la France en supprimant la loi de 1832.

J'en veux beaucoup, a dit M. Thiers, au général Trochu d'avoir soulevé ces questions à l'Assemblée nationale, malgré le respect que j'ai pour son caractère et l'estime que je professe pour ses talents. Tous les essais qu'on a voulu faire en dehors de la loi de 1832 ont été nuls. Après chaque révolution, on croit qu'il faut refaire la société ; on a voulu refaire l'armée. Et cependant, ce sont les hommes qui, comme Gourvion Saint-Cyr, ont fait les plus belles guerres, qui ont fait la loi de 1832.

Pour avoir des nations armées, il faut remonter aux temps barbares ; autrement les nations armées de nos jours se sauvent au premier coup de canon. Ce qu'il faut pour faire la guerre, ce sont des soldats.

Il n'y a aucune analogie entre la Prusse et la France. En Prusse, la population est pauvre, elle a l'esprit de soumission ; il y a en outre une petite noblesse également pauvre, dans laquelle se recrutent ces officiers qui conduisent les paysans à coups de plat de sabre. C'est avec ces éléments qu'on a pu faire l'armée prussienne.

L'état de nos sous-officiers d'infanterie n'est pas satisfaisant. On ne peut pas en faire du jour au lendemain. Il faut encadrer les jeunes gens dans les rangs d'hommes ayant fait de longues guerres. On ne fait le soldat que par la vie prolongée au corps.

Rien n'est changé aujourd'hui. De notre temps, on fait encore la guerre comme au temps de César. Notre siècle est trop infatué ; « il croit avoir découvert tout, et il n'a découvert que la planète Leverrier. »

Le soldat de trois ans est une erreur désastreuse, parce qu'il faut non-seulement l'instruction, mais encore l'éducation militaire. Sous la Révolution, le premier choc de l'ennemi n'a été soutenu que par l'armée royale.

Je suis désolé, a ajouté M. Thiers, de voir que mon pays n'a que des chimères en tête. Le feld-maréchal de Moltke disait à notre ambassadeur, M. Gontaut-Biron, au moment de la discussion de la loi de 1872 : « Je souhaite de voir M. Thiers battu ; » et il avait raison. La Prusse reviendrait au système ancien si elle le pouvait. Elle a d'ailleurs sa garde royale qui est un corps d'élite, sans analogie chez nous.

M. Thiers a continué en soutenant les avantages de la loi de 1832, qui nous a permis de faire les guerres d'Afrique, de

Crimée et d'Italie. Nous avons, a-t-il dit, beaucoup de généraux capables (il a cité le maréchal Canrobert). Ce qu'il nous faut, ce sont des soldats, et pour en avoir il faut préférer la qualité au nombre. Il faut que l'armée soit une carrière et non un lieu de passage pour tous les citoyens indistinctement.

M. Thiers a préconisé le système du volontariat d'un an ; mais il croit que maintenant il serait difficile de le supprimer brusquement.

Il a terminé en disant qu'il soutenait le gouvernement actuel parce qu'il ne voyait rien autre chose de possible pour la grandeur de la France. Je ne combattrai, a ajouté M. Thiers, aucun gouvernement qui travaillera à la grandeur de mon pays. L'esprit modéré, dont nous nous réclamons, consiste à avoir des idées de gouvernement. Je fais le métier de la vieillesse, je prêche dans le désert ; mais il faut bien défendre le dernier reste de l'esprit de gouvernement.

Dans une nouvelle séance tenue également chez M. Thiers, l'ancien président a vivement répliqué à M. Pascal Duprat qui avait prétendu que le service de trois ans convenait à une démocratie à raison de l'égalité qu'il établissait entre tous les citoyens obligés de servir uniformément et sans exception.

La France ne croit pas qu'il y ait une armée pour une République, une pour la monarchie, une pour une aristocratie, une autre pour une démocratie. La France, a-t-il dit, doit être le premier objet de nos préoccupations, et il ne faut pas établir que la constitution d'une armée est inconciliable avec telle ou telle forme de gouvernement ; il n'y a plus lieu de distinguer entre une armée offensive et une armée défensive ; une bonne armée doit être aussi capable d'attaquer que de se défendre

### Ineptie ou faiblesse.

Le *Journal de Bordeaux* qui, comme tous ses confrères en bonapartisme, salue, non pas le renversement de l'empire, mais son effondrement au 4 septembre, et assomma le gouvernement de la Défense nationale de dithyrambes peut-être exagérées, même pour des néophytes, voudrait faire accroire aujourd'hui que si la France a été envahie par la Prusse, la responsabilité en incombe aux hommes de l'opposition. Ce journal oublie que M. Rouher avait, à la tête du Sénat, pompeusement déclaré, à Saint-Cloud, au mois d'août 1870, que la France était prête ; il ajoutait même, félicitant l'empereur d'avoir tiré l'épée : « Elle est prête grâce à vous, sire ! » Or, la France n'était pas prête, on ne l'a vu que trop quinze jours plus tard. Mais si la France n'était pas prête, c'est la faute à l'opposition, dit-on. Comment à l'opposition ? Mais est-ce

On lit dans le journal bonapartiste la *Nation* :

D'actives négociations ont eu lieu, entre les différents groupes conservateurs du Sénat.

La droite légitimiste et le centre droit



donc l'opposition qui gouvernait, et qu'était-ce que ce pouvoir qui prétendait sauver le pays et était impuissant à se défendre lui-même ?

Si l'empire subsistait de la sorte les conseils de l'opposition, mais alors, il se sentait donc incapable de gouverner il sentait que le pays n'était pas avec lui, et alors, pourquoi continuait-il à s'imposer au pays ? S'il était si faible que la moindre opposition l'épouvantait et qu'il se traînait à la remorque de MM. Favre, Simon, Picard, Rochefort, de quoi donc ose-t-il se plaindre, si ces hommes, ayant déjà le pouvoir effectif avant Sedan, l'ont pris nominale-ment après Sedan ? Ah ! il était si faible qu'il était impuissant à sauvegarder les intérêts conservateurs et le prestige militaire de la France, mais alors, pourquoi assumait-il la responsabilité de cette politique anti-conservatrice et anti-nationale ?

Pourquoi l'empereur disait-il à Cialdini : « Faites contre Rome, mais faites vite ! »

Pourquoi déclarait-il à Auxerre « qu'il fallait déchirer les traités de 1815 ? »

Pourquoi M. de Lavalette se félicitait-il de la victoire de la Prusse contre l'Autriche ?

Pourquoi, subissant la volonté du prince Napoléon, opprimait-il l'Eglise, comme M. Rouher l'a fait écrire dans sa récente lutte en Corse contre le César déclassé.

S'il n'avait pas toutes ces responsabilités, pourquoi son ministre d'Etat, M. Rouher, prononçait-il en plein Sénat ces paroles : *Ah ! n'enlevez pas à l'Empereur sa responsabilité ; cette responsabilité est sa gloire et son honneur ?...*

Oui, l'empire responsable, a perdu la France ! Si c'est de sa propre initiative, alors nous l'accusons d'ineptie ; si c'est sous l'influence de l'opposition, alors nous l'accusons de faiblesse.

Ineptie ou faiblesse ! que l'on diffère sur le motif, on ne peut nier le résultat.

On peut discuter les causes, mais non les effets.

Or, quelles que soient les causes, l'empire est responsable.

« C'est sa gloire et son honneur, » disait M. Rouher avant la catastrophe finale ; que ce soit sa condamnation et son châtiement après le démembrement, la ruine et l'invasion de la France.

(Gazette de France).

**Un bon Conseil**

Dans la vie ordinaire, dans le monde des affaires principalement, l'homme sensé, sage, prévoyant, qui ne veut pas perdre son temps à courir après des chimères, ne caresse que des idées pratiques, ne poursuit que des buts possibles. Tout projet qu'il sait d'avance ne pouvoir pas aboutir, il l'écarte avec soin.

La Chambre devrait imiter les hommes d'affaires habiles et intelligents : elle devrait ne se consacrer qu'à l'examen et à l'élaboration de propositions de lois qui auraient quelques chances d'être adoptées par le Sénat. Elle devrait avoir le courage de renoncer à mettre en avant tout projet qu'elle sait être en opposition formelle avec l'opinion qu'il professe.

Le jour où la Chambre prendra cette heureuse détermination et où ses commissions travailleront, elle pourra réaliser une œuvre législative que le Sénat ne défera pas. S'il rejette les propositions qu'elle lui envoie, c'est que ces propositions heurtent à la fois ses sentiments, les intérêts du pays et les vues du gouvernement. Qu'elle

fasse de bonnes lois, des lois utiles, et il les sanctionnera de son vote.

Le dualisme moral des deux Assemblées est si visible, si manifeste, qu'il fait en ce moment l'objet des commentaires de la presse entière, qui y voit le symptôme alarmant d'un conflit matériel.

Ce conflit est en effet dans les entrailles de la situation. Il est, depuis l'origine, en perspective. On doit espérer qu'il n'éclatera pas, et que cette situation tiraillée et énervante, qui est funeste aux intérêts, qui est mauvaise pour les esprits, mais qui ne peut disparaître qu'avec ses causes, se prolongera sans crise violente et décisive, jusqu'aux élections générales réglementaires.

Entre deux maux il faut choisir le moindre. Il y a peut-être encore moins d'inconvénients dans l'état actuel des choses que dans une dissolution qui nous jetterait dans l'inconnu.

(Soleil).

**INFORMATIONS**

M. le comte de Chambord a prononcé à Goritz, devant une députation appartenant au grand commerce de Marseille, les paroles suivantes, que l'on nous communique :

« Je vous remercie, messieurs, d'avoir compris que vous trouveriez auprès de moi aide et conseil au milieu des difficultés actuelles.

« Vous m'avez parlé des inquiétudes qui paralysent en France l'essor de la prospérité publique.

« Avec une franchise dont je vous suis gré, vous ne m'avez point caché non plus les calomnies persistantes qui ne s'attaquent pas moins à la vérité qu'à mon honneur.

« Oui, je le savais déjà, on a osé dire que, pour rester dans un repos facile, je laissais la France en péril et renonçais à tout espoir de la sauver.

« C'est par cet odieux mensonge, contre lequel je proteste, que les ennemis du principe tutélaire de l'hérédité monarchique entretiennent le doute dans les esprits, le trouble et le découragement dans les âmes.

« Le découragement, messieurs, voilà le grand péril que je vous dénonce et qu'il faut combattre.

« La Révolution est dans son rôle en cherchant à abuser de la crédulité publique ; mais je reste inébranlable dans mon droit et parfaitement résolu à faire mon devoir, lorsque viendra l'heure propice à mon action directe et personnelle.

« Je demande à mes amis, comme à tous les hommes de bonne volonté, de la préparer et d'avoir confiance.

« Avec leur concours, s'il plaît à Dieu, la monarchie ne laissera libre passage ni aux aventures de l'empire, ni aux violences du radicalisme qui prélude au triomphe dont il se croit assuré déjà, en insultant tout ce qu'une nation est obligée de respecter si elle veut qu'on la respecte : le clergé et la magistrature, c'est-à-dire la religion et la justice ; l'armée, cette vivante image du peuple et de son honneur.

« Puisque vous êtes venus jusqu'à moi, dites, à votre retour, quelles sont les fermes résolutions que m'inspirent mon amour pour la France et les événements qui la menacent. »

On écrit de la Lorraine à la *Gazette d'Augsbourg*, qu'en Lorraine comme en Alsace, le gouvernement allemand fait expulser en ce moment par la police tous les hommes qui avaient opté pour la France, mais étaient revenus dans la province sans demander à temps le retrait de leur déclaration d'option. C'est à la date du 5 mars que tous ces hommes sont tenus d'avoir quitté la province.

Cette mesure cause une profonde irritation.

On a dit que, dans le sein de la commission de la presse, à la Chambre des députés, M. Jules Simon avait surtout défendu l'article de la loi de 1875 qui attribue à la police correctionnelle les attaques contre le président de la République.

Cela n'est point exact.

Au conseil des ministres, le Maréchal-Président lui-même a déclaré qu'il n'attachait que fort peu d'importance à cet article, et le Gouvernement en fera aisément le sacrifice si tel est le vœu de la Chambre.

Mais ce à quoi il tient essentiellement, ce qu'il est résolu à défendre, ce sont les articles de la loi de 1875, qui ont trait à la diffamation et à l'outrage envers les souverains étrangers.

Il n'est point nécessaire d'insister sur les hautes raisons qui font regarder au Gouvernement le maintien de ce dernier article en particulier comme une nécessité politique de premier ordre.

On a parlé de fusion entre plusieurs journaux bonapartistes et de modifications dans l'organisation de l'*Ordre*. Le *Gaulois* dit être en mesure de faire connaître exactement la vérité à ce sujet. M. Jules Richard seul a donné sa démission de rédacteur en chef de l'*Ordre*, que le conseil d'administration n'a acceptée qu'à la condition qu'il consacrerait tous ses efforts à la rédaction de la correspondance provinciale. M. Jules Amigues reste rédacteur en chef ; en même temps, M. Delamarre reste administrateur délégué. Le *Gaulois* ajoute que des démarches ont été faites pour obtenir que les différents capitaux dont les efforts s'étaient jusqu'à présent disséminés sur plusieurs feuilles telles que la *Nation*, le *Salut* et le *Petit Caporal*, se syndiquent en une seule société pour l'exploitation d'un seul journal ou de deux journaux au plus.

Hélas ! hélas ! les fonds deviennent rares pour la propagande bonapartistes : cela prouve que l'Empire décline partout de plus en plus, comme on le sait et comme on le voit dans le Lot.

L'élection prochaine d'un député à Bordeaux a provoqué de très nombreuses candidatures ; mais le fait important est que les intransigeants de l'extrême-gauche entrent en lutte avec les autres nuances républicaines. On lit à ce sujet dans le *Moniteur universel* :

Il serait puéril de nier que l'élection de M. Saint-Martin a causé une émotion qu'on s'efforce vainement de dissimuler où d'atténuer. Le candidat intransigeant a triomphé là où un an auparavant le chef de la majorité radicale et opportuniste avait échoué. Voilà le fait ; seulement on peut, jusqu'à preuve du contraire, prétendre que c'est là un fait isolé et que, comme l'affirme le *Journal des Débats*, plus indulgent que de coutume pour ces manifestations démagogiques, il le fait attribuer à l'exubérance et à l'exagération du tempérament méridional.

Seulement si, après Avignon, c'est Bordeaux qui envoie un nouveau représentant grossir le petit groupe intransigeant des socialistes, il sera difficile de prétendre que l'élection St-Martin a été une manifestation sans importance qui tient à des circonstances particulières, par exemple, à des conditions climatiques. Admettons, — ce qui est une pure hypothèse, — que M. Mie soit élu. Est-ce

que les adversaires de la République ne pourront pas raisonnablement prétendre que les idées révolutionnaires et communalistes font des progrès rapides et incessants dans le monde démocratique ? Et alors la forme actuelle du Gouvernement serait singulièrement compromise. Les meilleures intentions du monde et les protestations les plus loyales ne prévaudront pas devant les faits, si ces faits devaient se produire ; et c'est pourquoi l'élection de Bordeaux emprunte à la situation actuelle une véritable importance.

**CHRONIQUE LOCALE ET MÉRIDIONALE.**

Nous sommes heureux de lire dans les journaux de Paris qu'on a exagéré l'indisposition dont le maréchal Canrobert souffre en ce moment.

Le maréchal Canrobert est atteint au genou de la jambe droite d'une douleur rhumatismale qui l'oblige, il est vrai, à garder la chambre ; mais cette attaque ne présente rien de sérieux, et les visiteurs sont admis, comme de coutume, auprès de lui.

Avant hier, mardi, la neuvaine du fils de M. Léopold Limayrac a eu lieu à Castelnau-de-Montratier. Une foule nombreuse s'était rendue à cette triste cérémonie. Dans la nouvelle et immense douleur qui vient de l'atteindre, après avoir perdu tout récemment sa vénérable mère, M. Léopold Limayrac a été entouré des sympathies et des regrets de la population entière. Nous nous joignons à elle pour exprimer à l'ancien député du Lot, en notre nom, et au nom de nos amis, toute la part que nous prenons à ses cruelles épreuves.

**SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT.**

Séance du 26 février.

Extrait du procès-verbal.

M. L. Combarieu, secrétaire général, dépouille la correspondance et dépose les publications des Sociétés correspondantes.

M. Marie fait don d'un exemplaire de sa *Signologie*.

M. P. de Fontenilles invite les sociétaires qui désirent prendre part aux excursions du Congrès archéologique dans le Lot, à lui faire connaître leur intention en temps utile.

M. d'Orsay rend compte de l'impression que lui a laissée la lecture des quatre premiers numéros de la *Gazette des lettres, des sciences et des arts*. Cette publication pourra devenir un organe important des Académies et des Sociétés savantes de province.

M. Combes fait un rapport sur plusieurs mémoires envoyés par M. Sawicki, docteur ès-sciences.

M. Sawicki introduit dans l'explication du phénomène des marées une nouvelle donnée, la force centrifuge, qu'il regarde comme indispensable, et qu'on avait cru jusqu'à présent pouvoir négliger.

L'auteur fait également la critique des nombreuses hypothèses émises touchant la constitution physique du Soleil. Il attribue à l'électricité les phénomènes calorifiques et lumineux de cet astre.

Les instituteurs et les institutrices du département du Lot qui ont dirigé des cours d'adultes pendant ce dernier hiver sont autorisés par M. le Préfet à prendre des vacances pendant la semaine qui suit le jour de Pâques.

**MINISTÈRE DES FINANCES.**

Direction générale des Manufactures de l'Etat.

Les jeunes gens qui désirent entrer

en qualité de surnuméraires dans l'Administration des Manufactures de l'Etat sont prévenus que le lundi, 28 mai 1877, il sera ouvert un concours pour le recrutement du personnel de la culture du tabac (2<sup>e</sup> série).

Pour prendre part à ce concours ils doivent se faire inscrire, avant le 9 mai prochain, dans l'une des quinze Manufactures de Tabacs ci-après désignées :

Bordeaux, Chateauroux, Dieppe, le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Morlaix, Nancy, Nantes, Nice, Paris, Rion, Tonneins, Toulouse.

Les inscriptions seront également reçues par tous les autres chefs de service de l'Administration (à Cahors, à la Direction des Tabacs) près de qui les candidats pourront d'ailleurs prendre connaissance du programme. Ils auront alors à faire connaître, dans leur demande d'inscription, la Manufacture qu'ils auront choisie comme centre d'examen.

M. le ministre de la guerre ayant été informé, depuis quelques temps, que des officiers mis à la retraite ayant sollicité vainement des emplois civils dans les administrations de l'Etat, se sont réfugiés dans des administrations particulières dont les fonctions qu'ils sont forcés d'accepter ne concordent pas toujours avec la dignité de leur situation antérieure, vient de s'entendre avec différents ministres de ses collègues pour réserver aux officiers qui en feront la demande des emplois spéciaux dans leur administration.

**LYCÉE DE CAHORS.**

Compositions du 20 au 25 février.

Mathématiques élémentaires.

Mathématiques. — 1 Couture, 2 Moles.

Mathématiques préparatoires.

Physique. — 1 Corn, 2 Soulié.

Philosophie.

id. — 1 Cantarel, 2 Caudesaigues.

Rhétorique.

Version grecque. — 1 Cabanès, 2 Lescafé.

Second.

Thème grec. — 1 Valat, 2 Bex.

Troisième.

Mathématiques. — 1 Barbier, 2 Delpech.

Quatrième.

Thème grec. — 1 Rossignol, 2 Labie.

Cinquième.

Calcul. — 1 Duffour, 2 Cosse.

Sixième.

Exercices grecs. — 1 Cuxac, 2 Bramel.

Septième.

Géographie. — 1 Arbouys, 2 Caviole.

Huitième.

id. — 1 Gaston, 2 Laur.

Enseignement spécial. Deuxième année.

Physique et chimie. — 1 Dajaan, 2 Serre.

Première année.

Géographie. — 1 Mouliérat, 2 Fournié.

Année préparatoire.

Histoire natur. — 1 Ferrari, 2 Delmas.

Classe primaire. — Première division.

Géographie. — 1 Denons, 2 Combes.

Deuxième division.

id. — 1 Bénéch Ernest, 2 Fdoux.

Troisième division.

id. — 1 Bris, 2 Séval.

Quatrième division.

id. — 1 Pinel, 2 Mendaille.

Le censeur des Études,

T. DURAND.

L'*Ere nouvelle* annonce qu'il est tombé depuis deux jours une quantité de neige sur les Pyrénées. A Tarbes et dans la plaine, la température est pluvieuse et froide, absolument comme à Cahors.

Nous lisons dans la *Province* : Depuis dix jours, le parquet de Lesparre procède à l'instruction d'une affaire qui, dit-on, offrirait une certaine gravité et qui aurait amené l'arrestation et l'incarcération dans la maison d'arrêt de Lesparre, d'un offi-



cier ministériel allié à deux honorables et très riches familles du Bas-Médoc. L'instruction se poursuit activement. Cette arrestation a produit une très grande sensation dans tout l'arrondissement de Lesparre.

PROFANATION SUR UNE CROIX.

Un bien triste procès vient de se dérouler devant le tribunal correctionnel de Chartres. Les nommés Moulin, Neno et Gaucher sont prévenus d'avoir, le 28 janvier dernier, tiré sur une croix à Meslay-le-Grenet (Eure-et-Loir), de l'avoir abattue, dégradée et replantée la tête en bas.

Voici les faits qui leur sont imputés :

Le 28 janvier dernier, un groupe de chasseurs clôturait la chasse à Meslay-le-Grenet.

Trois d'entre eux étaient réunis près de la croix, dite de Bérou, à savoir : un jeune homme de vingt-et-un ans, fils du propriétaire chez lequel on chassait, M. P. Moulin, de Chartres, et M. Neno, de Paris.

La chasse marchait mal, le gibier ne donnait pas. Soudain, Neno déchargea au centre de la croix, qui se trouvait à 10 mètres de là environ, un coup de fusil dont les plombs vinrent frapper divers points de la surface.

Puis, engageant Moulin à l'imiter, il lui remit pour ce faire, son fusil tout chargé que Moulin déchargea à son tour. Cette première partie de la scène terminée, les chasseurs s'éloignèrent de quelques pas. Moulin resta seul au pied de la croix. Quelques instants après, il appelait ses amis ; la croix était plantée la tête en bas. La profanation s'était accomplie sous les yeux de jeunes gens et de petites filles.

A la nouvelle de ce méfait, la gendarmerie dressa procès-verbal. Le conseil municipal rédigea au plus vite une protestation pleine d'énergie et de foi, que tous les habitants s'empressèrent de signer en priant M. le maire de la porter lui-même au parquet, afin d'obtenir une réparation éclatante, c'est-à-dire une pénalité et des dommages-intérêts.

Tels sont les faits. Or, se peut-il qu'il n'y ait eu dans ces faits accomplis que maladresse ou étourderie ? Oui, disent les accusés ; non, répondent énergiquement les habitants de Meslay ; il y a eu profanation, et profanation préméditée.

Rien, dit le ministère public, n'est plus facile à contrôler que ces deux

versions opposées, et d'en faire jaillir la vérité au détriment des prévenus. En effet, il y a les coups tirés, il y a les traces, l'empreinte d'une grande quantité de plomb dans les branches de la croix ; il y a le descellement ; il y a la croix replantée la tête en bas ; il y a des témoignages.

Après avoir étudié les conditions requises pour que la loi soit appliquée dans des faits de cette nature, le ministère public ajoute :

« Dieu merci, les délits de cette nature sont très-rare, il faut bien le dire à l'honneur de notre pays. Et, en dehors des bouleversements et des commotions sociales, où le souffle de l'impiété, passant quelquefois comme un ouragan, immole tout à des caprices du moment, on n'a guère vu des Français s'oublier jusqu'à oser porter une main sacrilège sur des croix ou calvaires, toujours respectés et vénérés.

« Un pareil délit est donc des plus graves, et cette gravité s'emprunte aux circonstances même. En effet, il est commis devant de jeunes enfants qui revenaient du catéchisme, et ce souvenir ne s'effacera peut-être jamais de leur mémoire.

« Il est commis, en outre, par des jeunes gens de vingt-huit ans, instruits, intelligents, et c'est certainement ce qui en augmente encore la gravité. »

Puis, après avoir analysé les conséquences qu'il faut tirer d'un pareil délit, l'organe du ministère public termine en demandant une répression sévère contre ceux qui s'en sont rendus coupables.

Le tribunal, après avoir délibéré, renvoie des fins de la plainte sans dépens, le premier des accusés contre lequel la prévention n'est pas suffisamment établie, et condamne Neno et Moulin, chacun à deux mois de prison et cinq cents francs d'amende.

La foule immense qui remplit l'auditoire s'écoule lentement, et de toutes parts le sentiment qui domine est la réprobation pour les actes que le tribunal vient de punir.

A Londres, dans ces derniers temps, il a été fondé une école destinée à l'enseignement de la cuisine.

Les Américains n'ont pas voulu rester en arrière des Anglais : le *New York Herald*, nous apprend qu'il s'est fondé en ville une école de ce genre, la *Cooking-School*, sur le modèle de celles de Londres, et qu'un de ses reporters est allé dernièrement

assister à l'un des cours de cet établissement.

La leçon, que le rédacteur appelle plaisamment « une matinée d'omelettes », attendu que la préparation des omelettes en faisait le fond, était suivie par quinze ou seize femmes. Tandis que les élégantes étaient allées parader à Broadway, celles-ci, en bonnes mères de famille, avaient mieux aimé s'occuper d'une façon plus utile pour leur ménage.

La leçon dura deux heures et demie. La pièce où elle se donnait était parfaitement disposée pour cette destination : les élèves siégeaient à une longue table où chacune, munie d'une feuille de papier et d'un crayon, prenait des notes sous la dictée d'un professeur, bien entendu du sexe féminin.

Le professeur était une miss à la physionomie enjonnée, à la mine fraîche, portant, il est vrai, des lunettes, comme un professeur dont la vue se serait affaiblie par suite d'études prolongées ; elle était assistée d'un opérateur qui exécutait tout ce qu'elle avait enseigné. De temps à autre, une des auditrices interrompait la leçon pour demander des éclaircissements que le professeur s'empressait de lui fournir. Tous les assistants n'étaient pourtant pas du sexe féminin ; un homme était venu aussi participer aux enseignements dont nous parlons.

A Londres, c'est une grande dame qui préside à l'école nationale de cuisine ; à Vienne, ce sont également des dames de haut parage qui dirigent les *Volskküchen* ou cuisines populaires. A New-York, la directrice de l'école culinaire, pour être une simple bourgeoise, n'en sent pas moins, paraît-il, toute l'importance de son rôle, et elle dit avec le plus grand sérieux : « La cuisine est un art comme la peinture et la sculpture. » Evidemment, elle est imbue des principes du docteur Grenville, médecin anglais de renom, qui prétendait que le temps était venu de faire enfin « l'éducation de l'estomac. »

Mardi dernier, il s'est passé une scène épouvantable dans un hameau dépendant de Nogent-le-Rotrou.

Un nommé Chéri fermier à Beauvais, se leva dans la nuit et s'armant d'un couteau de cuisine, pénétra dans l'écurie où couchait son fils, là il leva la couverture du lit, découvrit le ventre de l'enfant et lui porta un si furieux coup de son arme que les intestins en furent tranchés.

Le coup fait il rentra dans sa cham-

bre et frappa sa femme, qui sommeillait encore, de six coups du couteau dont il venait de faire un si terrible usage.

Le deuxième meurtre accompli, il sortit se promener un instant dans sa cour et s'ouvrit le ventre à son tour ; il retira ses entrailles et alla les cacher sous un tas de paille ; il eut encore la force de se traîner dans l'écurie aux côtés de son fils où on le trouva agonisant.

Ces attentats inouïs sont attribués à un accès subit de folie furieuse. Le sieur Chériet sa famille étaient généralement très estimés dans le pays. Le père Chéri était très aimé de tous, et son caractère était d'une douceur extrême.

Le Musée pour Tous.

Le second numéro du *Musée pour Tous*, qui paraît aujourd'hui, contient *Virgile*, fragment autographe de la nouvelle *Légende des Siècles* de Victor Hugo.

Voici le sommaire de ce numéro : Texte : Chronique : Edouard Drumont. — Nos deux photographies. — Chez les Serbes (suite) : Charles Yriarte. — Le mouvement artistique : Paul Quesnelin. Photographies : *Le Retour des Champs de Bouguereau*. — *La Chèvre de Cermak*. Envoi du 4<sup>e</sup> n° contre 2 francs en timbres-poste. L. Basehet, 126, B. Magenta. (Voir aux Annonces).

DERNIÈRES NOUVELLES

Versailles, 7 mars.

Toute la presse s'occupe plus ou moins aujourd'hui du manifeste du comte de Chambord.

Le *Gaulois*, blessé par l'expression *aventures* de l'empire, termine son article sur le document du comte de Chambord en disant :

« Dussions-nous pour cela répondre à la force par la force, nous ne souffrirons jamais que la monarchie vienne à son tour après la République, supprimer le droit du peuple et imposer à la France une forme de gouvernement que nul vote direct n'aura sanctionnée. »

Le *Pays*, dans un article signé par M. Paul de Cassagnac demande comment M. le comte de Chambord peut faire valoir son droit et quels sont les moyens pratiques auxquels il peut recourir, le suffrage universel lui étant fermé et le vote parlementaire devenant de plus en plus improbable, vu la composition des Chambres.

« M. de Chambord compterait donc sur un coup d'Etat, car il fait allusion dans son manifeste à une *action directe et personnelle* ; mais alors, dit M. Paul de Cassagnac, « il n'est pas

le matin et le soir notre petite cloche sonner l'Ave Maria ? Et n'est-ce rien que de se trouver avec des gens qui parlent tous comme nous. Ici, on comprend à peine ce qu'ils bredouillent, et de plus, ils se moquent de nous, comme si leur langage valait mieux que le nôtre.

Elle s'arrêta un moment, et reprit avec un soupir :

« Pauvre homme, je comprends bien pourquoi vous ne voudriez pas y revenir ; croyez-vous donc que je trouve, moi aussi, cette vue bien agréable ? Ah ! avant notre malheur, quand notre pauvre enfant... Jésus et Marie le protègent !... Mais voyons, ne recommençons pas à pleurer ; que la volonté de Dieu soit faite !... Que voulais-je dire ? Croyez-vous qu'il vous suffira de vous éloigner du pays, de ne plus voir ces lieux, pour tout oublier ? Non, voyez-vous, non ! le pourriez-vous, vous ne le feriez pas. Ecoutez, Michel, nous resterons-là tous les deux, nous penserons à lui, nous prierons pour lui, nous irons nous agenouiller sur sa tombe tant que le Seigneur nous laissera faire pénitence sur cette terre, et quand Dieu nous appellera à lui, nous aurons du moins la consolation de nous faire euterrer auprès de notre enfant.

— Vous avez raison, Marthe, répondit Michel en s'essuyant les yeux, vous avez

raison ; mais vous êtes une femme étrange. Vous me dites toujours qu'il faut se résigner et offrir sa douleur à Dieu, vous me grondez quand vous me voyez pleurer, et puis, vous me parlez toujours d'une façon !...

En fin de compte, ils se décidèrent à partir avec leurs compatriotes.

La pauvre femme était donc venue, avec son maigre paquet sous le bras, faire ses adieux à la famille du comte. Elle salua le maître de la maison, baisa la main d'Ermeline qui la reçut avec beaucoup de témoignages d'affection, témoignages d'autant plus précieux à cette époque que la démarcation entre les diverses classes de la société était bien plus accusée qu'aujourd'hui.

L'opinion, l'usage, les lois semblaient ne permettre aucunes relations entre gentilshommes et vilains, comme si tous n'avaient par une même origine.

La comtesse avait déjà remis en secret au curé une bonne poignée de ducats pour subvenir à tous les besoins de la pauvre Marthe, en le priant d'y mettre la discrétion et la mesure qu'il jugerait nécessaires, lui qui connaissait le caractère fier et ombrageux de ses montagnards et le caractère susceptible de la pauvre femme, fière de son honnête pauvreté.

(A suivre).

Bourse de Paris

Cours du 8 Mars.

Rente 3 p. %..... 73.80  
— 4 1/2 p. %..... 103.00  
— 5 p. %..... 106.85

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 7 mars	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.230	3.180
Crédit foncier.....	592 30	591 25
Orléans-Actions...	1.102 50	1.128 25
Orléans-Obligations.	337 75	338
Suez.....	682 50	682 50
Italien 5 %.....	72 40	72 57

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

8 mars 1877. (96)

MARCO VISCONTI

HISTOIRE DU TREIZIÈME SIÈCLE

Par Tommaso GROSSI (1)

CHAPITRE XXII.

(Suite.)

Lupo demanda des nouvelles de Vinguerra qu'il n'apercevait pas. On lui répondit qu'il avait été tué dans une sortie, au bourg de la Porte du Tésin.

Du haut d'une tour, quelques-uns de ses compagnons l'avaient vu tomber de cheval et se défendre à pied comme un lion, en brandissant de tous côtés sa masse d'armes. Il avait disparu un moment dans la foule des ennemis qui l'entouraient de toutes parts. On l'avait cru prisonnier, mais on ne tarda pas à apercevoir sa tête sanglante à la pointe d'une

(1) Traduit de l'italien par un membre de la Société des études du Lot.

lance.

— Il est mort bravement, en soldat, et en faisant son devoir, dit Lupo, que Dieu garde son âme.

Et on ne parla plus que de sujets joyeux.

Le matin même où ces bons montagnards devaient se mettre en route, on appela leur curé en grand secret pour bénir le mariage d'Ottorino et de Béatrix. Bien qu'Azone fut réconcilié de fait avec l'église, l'interdit pesait toujours sur le comté de Milan et ne fut levé que quelques mois après ; aussi cette bénédiction secrète, sans la solennité accoutumée, sans la pompe qui convenait à la condition des deux époux, pouvait n'avoir rien d'étonnant.

Marthe, la mère du noyé, vint ce matin même avec ces hardes sous le bras, faire ses adieux à la famille du comte qui lui avait donné l'hospitalité avec tant de courtoisie et d'affection.

Ermeline lui avait offert de la garder avec son mari. Ce dernier y aurait bien consenti, mais la bonne vieille montagnarde le prit à part, et lui dit :

— Ecoutez, Michel, nous n'avons plus que peu de jours à passer sur la terre. Le Seigneur veillera sur nous comme il l'a fait jusqu'à présent. Quand notre pauvre Arrigozzo (que Dieu lui fasse mi-



Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 36 (3 mars).  
Le péché de vivisection, par M. C. Vogt. Les colorations de la rétine et la photographie dans l'œil, par M. W. Kuhne. — Le dictionnaire de botanique de L. Baillon. — L'assainissement de la Seine. — Epuration des eaux d'égoût. — Académie des sciences de Paris. — Chronique scientifique.

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 36 (3 mars).  
La propagande cléricale, par Lucien Delabrousse. — Des origines de la comédie en Grèce, par M. Lantoin. — Les Revues étrangères. — Un journal officieux de Berlin et l'ouvrage de M. Alfred Rambaud : Français et Russes. — L'église et la république. — Notes et impressions, par X\*\*\*. — La semaine politique. — Bulletin.

On s'abonne au bureau du journal, 8, place de l'Odéon, à Paris.

Chaque journal : Paris. — Six mois : 12 fr. — Un an : 20 fr. — Départements. — Six

mois : 45 fr. — Un an : 25 fr.  
Les deux journaux réunis : Paris. — Six mois : 20 fr. — Un an : 36 fr. — Départements — Six mois : 25 fr. — Un an : 42 fr.

LA REVUE DE FRANCE

du 1<sup>er</sup> mars 1877, contient les articles suivants :

Charles Nisard, de l'Institut. — Le comte de Caylus, d'après sa correspondance inédite et le P. Paciardi. — La conspiration contre Don José 1<sup>er</sup>. — Les Jésuites du Portugal et de France. Comte G. de La Tour. — Les Zrinyi, études sur les luttes des Turcs et des Hongrois au xv<sup>e</sup> et au xvii<sup>e</sup> siècle. Bernadille. — La victoire du mari (fin). Charles Deulin. — Les contes de ma mère L'Oye avant Perrault (IX. Cendrillon). L. Derôme. — L'Assommoir et les mœurs faubouriennes de Paris. Henry d'Ideville. — Deux intérieurs d'étudiants en 1852. Auguste Descauriel. — Souvenirs de la

vie administrative, deuxième (suite). Runeberg. — Nadeschda, traduit du suédois, par L. Léouzon Le Duc. Chronique. — Théâtres, par Louis Enault. — Le Père. — Chatterton. — Théâtres lyriques et concerts, par O. Mercier. — Géographie et voyages, par Richard Cortambert. — Sciences, par Jean l'Ermite. — Colonies, par H. Melman. — Finances, par G. C. — La presse française et étrangère, par P. B. — Notices bibliographiques. — Chronique politique, par Louis Teste.

Bureaux : 46, rue des Saints-Pères, Paris.

QUATRIÈME ANNÉE.

JOURNAL DES JEUNES MÈRES

ILLUSTRÉ  
Éducation de l'Enfant par sa Mère jusqu'à l'adolescence  
Directeur scientifique : le D<sup>r</sup> S.-E. Maurin  
Président de la Société protectrice de l'enfance de Marseille.

Directeur littéraire et fondateur : Henry Bellaire

Secrétaire-général de la Société nationale des Amis de l'Enfance.

Abonnements : un an, 7 fr. Étranger, 8 fr. 50

L'ÉCLAIREUR FINANCIER

Paraît tous les Dimanches.

Résumé de chaque numéro : Informations financières. Causerie financière. Bilans. Revue de la Bourse. Recettes des Chemins de fer. Chronique des valeurs. Correspondances. Assemblées d'Actionnaires. Coupons échus. Listes des tirages. Cours des valeurs.

Un numéro spécimen est envoyé gratuitement.

Paris. — 43, rue Vivienne 43, — Paris.

Envoyer mandat ou timbres postes.

La librairie de l'Echo de la Sorbonne met en vente le mardi, par séries hebdomadaires à 45c., une nouvelle réimpression de l'Echo de la Sorbonne, cours complet d'enseignement secondaire en trois années, rédigé par MM. Emile Chasles, Pierre Bos, J. Pinard, Philippon, Salicis, Hippolyte, Cocheris, Périgot, Malte-Brun, de Montmahou, Eugène Talbot, etc. Nous pouvons sans crainte recommander cet utile recueil, admis d'ailleurs dans les bibliothèques scolaires, donné en prix dans les lycées et collèges et récompensé à l'exposition universelle de Vienne.

TAMAR INDIEN GRILLON

Fruit laxatif rafraîchissant  
c. CONSTIPATION et Hémorrhoides  
Ph<sup>o</sup> 25, r. Grammont, Paris. — B<sup>o</sup> 2.50. Poste 2.75  
Dépôt dans toutes les pharmacies.

Pour tous les extraits et articles non-signés, Le propriétaire-gérant, A. Layton.

Maladies de Poitrine

Prompt soulagement et guérison, Rhumes négligés, bronchites, gripes, toux d'irritation, par le sirop Coméra, dépôt à Cahors, pharmacie centrale M. Vinel, prix 2 fr. 50 et dans toutes les pharmacies.

**A VENDRE. — Vieux papier, pour épicier, mercier, boucher, etc., S'adresser au bureau du Journal.**

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES



M<sup>me</sup> LINON

FLEURISTE

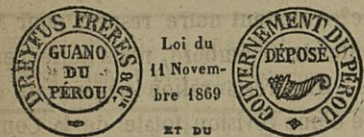
Galerie de Fontenille

boulevard Nord, à CAHORS.  
Grand assortiment de Bouquets d'Eglise ; Vases en porcelaine ; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.  
Bouquets de fêtes votives ; Galons et devant d'autel brodé or.

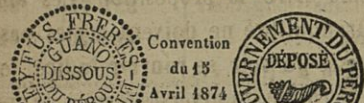
DREYFUS FRÈRES & C<sup>ie</sup>

DE PARIS  
21, BOULEVARD HAUSSMANN,  
Concessionnaires du

GUANO DU PÉROU



GUANO DISSOUS DU PÉROU



DÉPÔTS EN FRANCE

Bordeaux, chez MM. SANTA COLOMA et C<sup>ie</sup>.  
Brest, chez M. E. VINCENT.  
Cette, chez MM. A.-G. BOYE et C<sup>ie</sup>.  
Cherbourg, chez M. Ernest LIAIS.  
Dunkerque, MM. G. BOURDON et C<sup>ie</sup>.  
Havre, chez M. E. FICQUET.  
Landerneau, chez M. E. VINCENT.  
La Rochelle, d'ORBIGNY, FAUSTIN fils.  
Lyon, chez M. Marc GILLIARD.  
Marseille, chez MM. A.-G. BOYE et C<sup>ie</sup>.  
Néaume, chez M. LE BARRÉ.  
Nantes, chez MM. JAMONT et HUARD.  
Paris, chez MM. A. MOSNERON-DUPIN.  
St-Nazaire, MM. JAMONT et HUARD.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES.



MARIE BLANC

FLEURISTE A CAHORS

Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'Eglises et de St-Sacrement ; Garnitures d'autel or ; Frange or et argent ; Globes garnis et non garnis ; Couronnes nuptiales ; Couronnes mortuaires ; Fournitures pour fleurs ; Papiers de toutes couleurs.

Grand assortiment de Vases en porcelaine et Flambeaux. Sujets religieux.

Bouquets pour Fêtes votives ; Lanternes vénitaines ; Feux d'artifice.

L. BASCHET, Editeur, 126, boulevard Magenta, Paris

LE MUSÉE POUR TOUS

Revue de Littérature et d'Art, paraît hebdomadairement.

Chaque numéro, impression elzévirienne, sur beau papier velin, format colombier, se compose :

- 1<sup>o</sup> De quatre pages renfermant : texte par les meilleurs écrivains, dessins, gravures, autographes, musique, etc. ;
- 2<sup>o</sup> De DEUX MAGNIFIQUES PHOTOGRAPHIES tirées hors texte, sortant des ateliers de la maison Goupil et C<sup>o</sup>, et représentant une valeur réelle de DOUZE FRANCS.

PRIX DU NUMÉRO 2 fr. 25.

Il paraît un numéro tous les Vendredis.

ABONNEMENTS :

Paris	Départements
Un an..... 100 fr.	Un an..... 117 fr.
Six mois..... 50 fr.	Six mois..... 60 fr.
Série de 5 numéros... 44 fr. 25	Série de 5 numéros... 42 fr.

On souscrit : à Cahors, chez GIRMA, libraire.

LA VELOUTINE

EST UNE  
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth  
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU  
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.  
PARIS — 43 Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Poix

Académie de Médecine

« L'Eau mi-**OREZZA** ferrugineuse, »  
« nérale d'acide, »  
« est la plus riche en fer et, en acide carbonique libre. »  
Consulter MM. les Médecins sur l'efficacité de cette Eau sans rivale dans le traitement des  
**GASTRALGIES — FIÈVRES — CHLOROSE — ANÉMIE**  
et toutes les maladies provenant de  
**L'APPAUVRISSEMENT DU SANG**  
Société concessionnaire, 131, boulevard Sébastopol, Paris. — Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies.

PILULES DUROY A L'EXTRAIT DE SANG

Ces pilules sont le meilleur des fortifiants et le meilleur des reconstituants. Ordonnées par MM. les médecins. Remplacent, avec supériorité, tous les ferrugineux, les phosphates, la pepsine, la viande crue, le quinquina, etc. — 4 fr. le flacon de 100 pilules dragéifiées, agréables et inaltérables. — Chez l'inventeur, M. DUROY, pharm., lauréat de l'Institut, 10, rue du Faubourg-Montmartre, Paris, et dans les principales pharmacies, à Cahors, pharmacie Vinel

E. HUGUES, Editeur, rue du Hasard-Richelieu, 8, Paris.

NOTRE-DAME-DE-PARIS

Roman de VICTOR HUGO

NOUVELLE ÉDITION ILLUSTRÉE.

80 Livraisons à 10 centimes, 16 Séries à 50 centimes.

En vente à Cahors, chez GIRMA, libraire.

CRÉDIT LITTÉRAIRE

J. GIRMA

boulevard Nord, à Cahors.

On peut se procurer à cette Librairie des ouvrages choisis sur les Catalogues généraux de tous les bons éditeurs, comprenant : Sciences, Littérature, Droit, Médecine, Théologie, Dictionnaires, Encyclopédies, etc., etc., aux conditions avantageuses qui suivent :

100 fr. de livres.....	5 fr. par mois
200 — .....	10 —
300 — .....	15 —
400 — .....	20 —

Mêmes conditions pour toutes les œuvres musicales.

ACHAT DE BIBLIOTHÈQUES. — ECHANGE DE VIEUX LIVRES.

NOTA. — Outre les avantages de vente signalés ci-dessus, il sera donné gratuitement pour chaque 100 francs d'ouvrages choisis, un volume du journal **ILLUSTRATION** dont le prix est de 18 fr.

L'ILLUSTRATION DE LA MODE ET LA TOILETTE DE PARIS.

LE PLUS BEAU, LE PLUS COMPLET ET LE MEILLEUR MARCHÉ DES JOURNAUX DE MODES.

Bureaux, 25, Rue de Lille PARIS.

La Toilette de Paris a résolu ce problème de donner pour un prix incroyablement bon marché, des renseignements plus complets et plus utiles que les journaux dont l'abonnement est trois ou quatre fois plus coûteux. La Toilette de Paris ne paraît qu'une fois par mois, mais chacune de ses livraisons ne contient que des modèles sortant des premières maisons de Paris, et résumant tout ce qui a paru de plus élégant et de plus nouveau. Ce journal est indispensable aux couturières, modistes, lingères, aussi bien qu'aux dames en général, qui désirent se tenir au courant des véritables modes nouvelles.

PRIX D'ABONNEMENT

PREMIÈRE ÉDITION. — Deuxième ÉDITION.  
Comprenant par livraison mensuelle : Un numéro de huit pages grand format, orné d'un grand nombre de dessins, une gravure coloriée et une feuille de patrons imprimée grandeur naturelle.  
Comprenant : Outre les éléments de la première édition, un patron découpe grandeur naturelle, d'une des toilettes représentées par les gravures.

UN AN 6 FRANCS

UN AN 12 FRANCS

La modicité du prix d'abonnement ne permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat poste à l'ordre de M. le directeur de la Toilette de Paris.

Un numéro spécimen est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie ou par carte postale, à l'administration de La Toilette de Paris, 25, RUE DE LILLE, PARIS.

GRAND ÉTABLISSEMENT DE PHOTOGRAPHIE

A CAHORS, 10, RUE DE LA MAIRIE, 10,

Maison de la pharmacie Vinel.

G. KOLB

Gi-devant à Strasbourg, rue des Hallebardes

Médaille de bronze | Médaille d'argent  
PHOTOGRAPHIE | PORTRAITS APRÈS DÉCÈS  
en tous genres et de toutes grandeurs | Agrandissement, Reproduction  
SPÉCIALITÉ | VUES  
POUR GRECQUES ET MOSAÏQUES | ET MONUMENTS

ON PÔSE PAR TOUS LES TEMPS

Les Ateliers sont ouverts de 8 h. du matin à 5 h. du soir.